



## Commission Economie Emploi Formation du 12 décembre 2022 Compte rendu

Sous les présidences de Philippe MATHIEU, Vice-Président à la dynamique économique, s'est tenue la commission intercommunale thématique « Economie, Emploi, Formation ».

Martine Guibert, Vice-Présidente chargée de l'emploi, la formation et la transition énergétique, et Jean Luc Perrin Vice-Président, chargé du commerce et de la mobilité, sont excusés.

L'ensemble des membres de cette commission était convié à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 5 décembre 2022, l'ordre du jour est le suivant :

1. PA Rozier Coren : projet d'implantation de QHSE Concept présenté par Marie Amandine SIQUIER, Présidente
2. PLUi : projet de zonage du foncier à vocation économique par Maire Aimée LE MARCHAND, chargée de mission au pôle urbanisme
3. Aides économiques : point sur les aides communautaires accordées en 2022
4. Questions diverses.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Annexe 1).

Les services de Saint-Flour Communauté présents étaient :

- . Lionel SIGNORINI, directeur du pôle développement territorial et services aux communes
- . Sonia SOUBEYROUX, chargée de mission – pôle développement territorial et services aux communes
- . Marie Aimée LE MARCHAND, chargée de mission – pôle urbanisme

Guillaume DELCELIER est désigné secrétaire de séance.



Les points inscrits à l'ordre du jour ont été exposés, conformément à la présentation ci-jointe en annexe n°2 :

1. Marie Amandine SIQUIER, présidente de QHSE concept, a présenté son projet d'implantation sur le PA du Rozier Coren, tel que détaillé en annexe n°3, sur le dernier lot disponible de la ZA initiale, situé stratégiquement au bord du rond-point de la zone.

Ce projet permettra l'installation du siège social de son entreprise et l'aménagement de locaux tertiaires, type « centre d'affaires » visant à répondre aux besoins d'entreprises locales et à en attirer de nouvelles.

Une offre de restauration type « Snacking » est également envisagée.

Des partenariats seront à formaliser avec les entreprises de la zone pour accéder à l'offre proposée dans ce projet.

Ce terrain ayant fait l'objet de demandes régulières d'achat au regard de sa situation sur la PA, initialement réservé pour un projet collectif qui n'aboutira pas, une vigilance devra être apportée sur la nature et les retombées de ce projet.

La commission a émis un avis très favorable à ce projet.

2. Le projet de zonage du foncier économique dans le cadre de l'élaboration du PLUI est présenté, tel qu'en annexe N°4.

Il est rappelé le calendrier de réalisation du PLUI et les enveloppes foncières définies dans le SCOT Est Cantal, approuvé en juillet 2021 : 95 ha dont 70 ha pour Saint-Flour communauté : 50 ha en extension de zones et 20 ha repartis sur le territoire (hors ZA).

Ce travail de zonage permet une prise en compte des projets économiques et du potentiel foncier urbanisable pour les dix prochaines années.

La commission a émis quelques remarques sur les propositions de zonage, notamment sur l'extension du PA du Rozier Coren sur la commune de Coren et sur l'opportunité de flécher une surface de 7 ha en extension de la ZA Luc D'Ussel, au regard de son niveau de commercialisation actuelle (emprise appartenant à Saint-Flour Communauté).

**Il est rappelé que ces propositions de répartition des surfaces en extension de ZA et hors ZA, présentées, ne sont pas définitives, elles sont en cours de définition en lien avec les communes concernées et en cohérence avec les orientations du PADD de Saint-Flour Communauté.**

3. Un récapitulatif des aides économiques communautaires accordées en 2022 est présenté ; il est noté un bon niveau de consommation des enveloppes budgétaires, ce qui montre l'adéquation de ces dispositifs par rapport au besoin des entreprises.
4. En l'absence de question diverse, la séance est levée.

\*\*\*\*\*

**Pieces jointes :** Annexe N°1 : Feuille de présence signée  
Annexe N°2 : Présentation power point  
Annexe N°3 : Présentation du projet de Marie Amandine SIQUIER  
Annexe N°4 : Présentation du projet de zonage à vocation économique

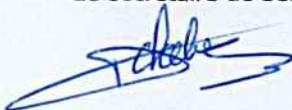
Fait à Saint-Flour, le 19 décembre 2022

Le Vice-Président,  
à la dynamique économique



Philippe MATHIEU

Le secrétaire de Séance



Guillaume DELCELIER